



Swiss Neurological Society • Schweizerische Neurologische Gesellschaft  
Société Suisse de Neurologie • Società Svizzera di Neurologia

## RAPPORT ANNUEL SNG-SSN 2005/2006

Ch(è)res Collègues,

Etant donné que le congrès ENS avait remplacé notre réunion annuelle du printemps, l’Assemblée générale a dû avoir lieu en automne. C’est pourquoi, mon rapport s’étend sur une année et demie.

L’évènement dramatique de cette période fut l’impossibilité soudaine au printemps 2006 (presse) de **Julien Bogousslavsky** de fonctionner en tant que membre de plusieurs organes et commissions de notre Société. Suite à sa **démission** du comité, il y a lieu d’élire son remplaçant (cf. élections).

### *Président de la Commission d’examen*

Le Professeur Philippe Lyrer a remplacé au pied levé J. B. Je le remercie. Ce changement devait se faire sans délai.

### *Archives Suisses de Neurologie et de Psychiatrie*

Le Professeur Claudio Bassetti était d’accord de succéder à J.B dans la commission de rédaction des Archives Suisses de Neurologie et de Psychiatrie. Il a été nommé co-rédacteur.

### *Réunions annuelles*

La *Réunion du printemps à Bienne* (28. – 30.04.05) ensemble avec la Société suisse de Médecine intensive, la Communauté suisse d’Intérêts pour les soins intensifs et la Société suisse d’Ethique biomédicale (Prof. H. Mattle) et la *Réunion d’automne à St-Gall* (27. – 29.10.05) ensemble avec les neurochirurgiens (PD Barbara Tettenborn) ont été un succès aussi bien du point de vue scientifique que financier.

Au *Congrès ENS à Lausanne* (27. – 31.05.05), soutenu par le fonds des sponsors – un des responsables de l’organisation a été Claudio Bassetti – plus de 2000 personnes y ont participé, dont bon nombre de jeunes qui ont suivi les cours du samedi matin.

La *Réunion de cette année à Interlaken* (19. – 21.09.06), prévue initialement à Berne, est présidée par le Professeur René Müri et le Docteur Alain Kaelin, privat-docent. La réunion se fait ensemble avec la Société suisse de Neurologie du Comportement et le „Swiss Basal Ganglia Club“.

Le multi-sponsoring initiée par IMK s’est avéré être une réussite.

## **Evènements importants**

### ***Examen de spécialiste***

L'examen écrit, bien préparé, c'est déroulé dans les règles de l'art **le 5 mai 2006 à Lausanne** grâce à l'engagement des professeurs Paul-André Despland et François Vingerhoets et sous la surveillance du Docteur Urban Venetz, membre du comité. Deux tiers des 25 candidats ont réussi l'examen. L'examen oral pratique a eu lieu **le 22 septembre 2006 à Bâle** sous la présidence du Professeur Philippe Lyrer. Il s'est déroulé selon le règlement. Les 16 candidats qui se sont présentés ont réussi. Les examens **2007** auront lieu vers la fin de l'été et en automne, à **St-Gall**.

### ***Changement de l'Ordonnance sur les prestations des soins du 3 juillet 2003 concernant PET***

Sans en être averties et sans y avoir participé aux négociations, toutes les indications neurologiques (et aussi cardiaques) ont été supprimées. Il semble que la Société suisse de Médecine nucléaire, qui a été officieusement invitée à se prononcer, ait été surprise et dépassée par les évènements. Nous avons envoyé une lettre de protestation.

### ***Site Internet [www.swiss-neuro.ch](http://www.swiss-neuro.ch)***

Le nouveau site Internet est opérationnel. Notre web master est en train de télécharger les contenus. La version française sera prête sous peu. Pour accéder à la partie réservée aux membres, il suffit du mot d'utilisateur **swissneuro** et du mot de passe **sw1ss**. Nous présentons toutes nos excuses de n'avoir pas informé correctement nos membres de ce mode d'accès lors de la mise à disposition de la partie protégée.

### ***Periodical „neurology.ch“***

Le journal a pris un très bon départ grâce aussi à l'engagement de nombreux membres qui nous envoient leurs articles. Je les remercie. Le journal est édité en allemand et en français et a pour public cible les médecins de premier recours. Par ce biais, nous avons la possibilité de leur faire part de nos préoccupations. Ce journal est envoyé à tous les membres.

### ***Directives de l'ASSM et de la FMH „Collaboration corps médical - industrie“***

La nouvelle version a été mise en vigueur le 7 mars 2006, malgré la vive critique de la part des sociétés de discipline médicale. Il s'agit nouvellement de recommandations et non plus de directives. Ainsi, la perception de frais de participation aux manifestations de formation devient obligatoire. Nous considérons donc que les frais de participation sont compris dans la cotisation annuelle.

### ***Accréditation respectivement révision du programme de formation postgraduée***

La Confédération a accrédité notre programme de formation après une procédure longue et fastidieuse, sous réserve d'y intégrer les objectifs d'apprentissage en éthique et économie de santé d'ici 2007. Le FMH est en train d'élaborer une solution pour toutes les sociétés de discipline médicale. Le but poursuivi par la Confédération est de réduire la formation à 5 ans (l'année à choix doit donc être mieux définie).

### ***Introduction des DRG's dans les hôpitaux à partir de 2009***

Le comité a mandaté le président de la ZAS (Groupe suisse de travail cérébrovasculaire) (Prof. Lyrer) pour participer à la construction concernant la partie la plus sensible des incidents cérébrovasculaires.

### ***Révision du catalogue d'apprentissage*** (Président Prof. Bürgi, Soleure)

Nous avons proposé plusieurs modifications et compléments dans le but d'améliorer l'ancrage des contenus neurologiques.

### ***Commission Neurologie intensive et d'urgence***

Sous la présidence du Professeur Claudio Bassetti, une nouvelle commission a été créée ensemble avec les neurochirurgiens et les neuroradiologues. Cette commission a siégé une fois déjà. Les premiers résultats seront présentés à Lugano.

### ***FMH et la politique d'intérêts professionnels***

L'évènement le plus important a été l'adoption de **la réforme des structures** le 19 mai 2006. La *Conférence des Présidents* a été supprimée. A sa place, une *Assemblée des Délégués* a été créée avec les compétences suivantes :

- traitement des questions importantes de politique sanitaire et professionnelle;
- débat, à l'intention ou sur mandat de la ChM, sur les objectifs politiques et stratégiques proposés par le CC;
- Participation à l'établissement du projet de budget à l'intention de la ChM;
- débat à l'intention de la ChM ou adoption de décisions sur mandat de la ChM concernant le lancement d'une initiative ou d'un référendum;
- décisions concernant l'adhésion de la FMH à un comité d'initiative ou de référendum ainsi qu'adoption de déclarations ou de prises de positions;
- adoption de conventions tarifaires nationales.

L'AD fixe le cadre de l'action politique en fonction des orientations de fond décidées par la ChM. Elle se compose de 33 délégués provenant des organisations faîtières reconnues par la ChM ainsi que de l'ASMAC, de l'AMDHS et de l'organisation MWS.

ASMAC	5 sièges
AMDHS	1 siège
VEDAG	5 sièges
SMSR	3 sièges
OMCT	1 siège
FMC	3 sièges
FMPP	2 sièges
FMCH	5 sièges
CMPR	5 sièges
SFSM	3 sièges
MWS	1 siège

### ***Swiss Federation of Specialities in Medicine***

Le Professeur Peter Buser, Bâle, président sortant de la Société suisse de Cardiologie, ensemble avec Ulrich Seefeld, président des gastroentérologues et Marcus Lütolf, président sortant des radiologues, a mis sur pied provisoirement le 8 février 2006 cette nouvelle organisation faîtière. L'assemblée constituante définitive a eu lieu le 24 août 2006. 19 sociétés

de discipline médicale en font nouvellement partie. Il est probable que d'autres sociétés vont y adhérer d'ici à la fin de l'année 2006.

### ***CFPC***

La CFPC s'est également restructurée. Les sociétés de discipline médicale y sont représentées par un seul délégué, muni d'une, deux ou trois voix, selon le nombre de leurs membres. C'est le Professeur Claudio Bassetti qui y représente notre Société.

### ***Etablissements de formation***

Selon la nouvelle RFP, les sociétés de discipline médicale sont obligées d'effectuer des visites régulières. Depuis la dernière Assemblée générale, aucune visite n'a eu lieu. La prochaine visite est prévue à la clinique de réadaptation de Bellikon.

### ***Nouvelles formations***

- Certificat de capacité en psychothérapie délégué = accessible à tout médecin, détenteur d'un titre de spécialiste et membre de la FMH: a été mis en vigueur
- Création d'une formation approfondie en psychiatrie de la personne âgée: a été mise en vigueur

### ***TarMed***

A l'exception du RE III du chapitre 30 (radiologie) (le Docteur Max Wiederkehr en parlera) ainsi que des négociations concernant les DRG's qui se font sans la participation du corps médical, il n'y pas grande chose à raconter.

### ***Divers (succinctement):***

- ° Franchise pour les médicaments selon la recette originale: correspondance avec l'OFSP concernant les préparations anticonvulsives
- ° Neurologie du comportement: adoption des recommandations concernant le dépistage
- ° Intervention auprès de l'OFSP concernant l'immunoglobine intraveineuse lors de myasthénie: montre des effets
- ° HELSANA Betaferon versus Rebif, réponse du Professeur L. Kappos en tant que président du conseil médical de la Société suisse de la Sclérose en plaques
- ° Adoption des recommandations concernant la thérapie par Botox
- ° Consultations
  - Capacité à conduire avec épilepsie: propositions de modifications légères
  - Capacité à conduire avec des troubles du sommeil: adoption
- ° Crise concernant les cellules souches au Tessin: BEIKE (réaction et prise de position rapide de la part du comité de la SNG-SSN)

### ***Adoption***

Directives concernant la neurologie du comportement

Papier consensuel du status epilepticus

### ***RFC***

Le comité a décidé de ne pas émettre de diplôme de formation continue pour réduire le travail administratif. De tels diplômes ne seront émis que sur demande et facturés au prix de revient (secrétariat).

**Réunions futures de la SSN**

*La Réunion du printemps* (31.05. -02.06.07) aura lieu à *Lugano* ensemble avec la Société suisse de Neurologie clinique et sous la présidence du Professeur Claudio Bassetti; (organisation locale: Dr. Carlo Tosi und D<sup>ressa</sup> Fiammetta Bornatico-Valsangiacomo u.a.m.).

*La Réunion d'automne 2007* aura lieu à *Fribourg* (22. – 24.11.07) ensemble avec la Société suisse de Réadaptation neurologique et de la ZAS (Groupe suisse de travail cérébrovasculaire) sous la présidence du Professeur A. Schnider.

*La Réunion de printemps 2008*, réunion de jubilé, aura probablement lieu à *Bâle* ensemble avec les psychiatres.

Prof. Ch. W. Hess



Interlaken, 19.10.06